



**SAINT MARC
JAUMEGARDE**

Mairie de Saint Marc Jaumegarde
Place de la mairie
13100 Saint Marc Jaumegarde

Téléphone : 04.42.24.99.99
Télécopie : 04.42.24.99.98
Courriel : mairie@saint-marc-jaumegarde.fr

DÉCISION N° 2021-004-DEC-3-3

Affiché le 25/01/2021

*Remboursement des charges
d'électricité par le locataire du
logement situé au premier étage de la
Mairie*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ET DES DÉCISIONS

Le Maire de la commune de Saint Marc Jaumegarde,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020-13-DELIB-5-6 du 28 mai 2020 du Conseil Municipal de Saint Marc Jaumegarde au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment alinéa 5,

VU la décision n°2020-41-DEC-3-3 pour la location de l'appartement sis 1^{er} étage de la mairie, Place de la Mairie,

CONSIDERANT que les charges locatives notamment la consommation électrique font partie des dépenses dues par le locataire,

CONSIDERANT que le compteur Linky (PDL 25213024587439) qui alimente l'appartement situé au 1^{er} étage de la mairie alimente également l'Eglise,

DÉCIDE

Article 1 : Le calcul de la consommation électrique du locataire de l'appartement sis 1^{er} étage Mairie Place de la Mairie se fera selon la répartition suivante :
60 % pour l'appartement
40 % pour l'Eglise

Article 2 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal la prochaine séance sous forme d'un donner acte.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois de sa publication devant le tribunal administratif de Marseille.

Un extrait en est affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Ampliation à Monsieur le Trésorier Principal.

Saint Marc Jaumegarde, le 22 janvier 2021

Le Maire,
Régis MARTIN



Accusé de réception en préfecture
013-211300959-20210122-2021-004-DEC-AR
Date de télétransmission : 25/01/2021
Date de réception préfecture : 25/01/2021